



Mon fils est poursuivi par mon ex

Par **jodu66**, le **15/05/2011 à 14:40**

Bonjour,

Mon fils, âgé de 17 ans et né d'un premier mariage, est resté durant 4 ans avec moi et mon ex-compagnon, de 2002 à 2007. Je me suis séparée de ce dernier, il n'arrête pas de me mettre au tribunal, il a été condamné pour coups et blessures, j'ai dû partir à des kilomètres, mais il m'embête toujours. J'ai eu un fils en 2003 qui n'est pas le sien mais qu'il a reconnu pour toucher des sous.

Mon grand est en classe de terminale dans la ville de mon ex, car la section qu'il a pris n'existe pas dans mon département. Ce monsieur essaie par tous les moyens de voir mon grand fils, il s'est fait passer pour son père à 2 reprises au lycée, il veut "absolument" le voir. Mon fils passant le bac cette année, je vais devoir me rendre là-bas le jour des épreuves pour qu'il ne soit pas inquiété, on ne sait jamais ce qu'il peut faire. Je n'ai plus revu mon ex depuis 2007, je ne cherche pas ce qu'il fait ni rien, mais là je commence à en avoir assez.

Est-ce-que je peux faire quelque chose pour protéger mon fils, en sachant que mon ex veut le rencontrer afin d'obtenir l'adresse de son père ainsi que du père de mon autre enfant, pour qu'il puisse récupérer l'argent qu'il aurait versé le temps que nous sommes restés ensemble. Le pire est que je n'ai aucun problème avec les papas, le premier je ne l'ai pas revu depuis des années, et le 2ème je ne sais pas où il est.

Par contre mon ex va faire un procès à mon grand dès qu'il aura 18 ans pour lui demander une pension ou le remboursement de ce qu'il aurait payé pour lui durant quelques années. Je le sais car mon avocat m'en a informée.

J'ai reçu en même temps que ces frayeurs le non-lieu prononcé par le juge d'instruction concernant les plaintes pour violences conjugales.

Il a même gagné en enlevant le paiement direct de la pension que l'huissier me versait au tribunal d'instance ! Je n'ai plus rien !

Mon ex a pris un détective pour me faire suivre, je suis sur écoute téléphonique, je ne sais pas où cela va s'arrêter si ça s'arrête un jour...Je vis dans la peur...

J'aimerais savoir si j'ai une possibilité, plainte ou autre afin qu'il nous laisse tranquilles, surtout mon grand actuellement ?

Merci par avance de vos réponses, je suis au bout du rouleau...

Par **Domil**, le **15/05/2011 à 14:50**

[citation]Je suis sur écoute téléphonique[/citation] Excusez mais là, c'est plus vers un psy que vous devez vous tourner